

REGLES D'OBTENTION DU DIPLOME* (ROD)

Année : 2022 / 2023

Composante : UFR Pharmacie

Type de diplôme : Licence professionnelle

Mention : Métiers de la santé, nutrition, alimentation

Parcours : Techniques culinaires adaptées à la santé

- **Règles spécifiques concernant les sessions :**

Notation continue

Les notes supérieures ou égales à 10/20 sont conservées entre les deux sessions.

- **Type, gestion et calcul des absences :**

ABI : note à zéro

ABJ : note neutralisée

- **Calcul des résultats :**

Notation sur l'année.

Validation de l'UE si note égale ou supérieure à 10 / 20,

Compensation entre les UE.

Validations d'acquis possibles pour la formation professionnelle

- **Validation de l'année et progression :**

Obtention du diplôme pour une note égale ou supérieure à 10/20.

En cas de redoublement, conservation des notes supérieures ou égales à 10/20.

*Règles spécifiques à la composante pour chaque type de diplôme (licence, master...), non mentionnées dans les MCC. Ce document pourra être validé par la CFVU en annexe des MCC.